

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1997)

Rubrik: Ressources extérieures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

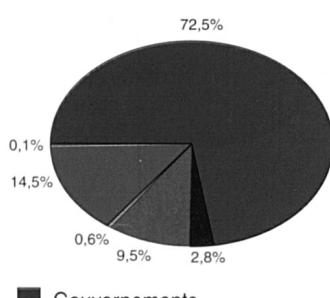
Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RESSOURCES EXTÉRIEURES

CONTRIBUTIONS REÇUES POUR LES BUDGETS TERRAIN ET SIÈGE EN 1997

en espèces, nature et services
par catégorie de donateurs



- Gouvernements
- Sources privées
- Sociétés nationales
- Collectivités publiques
- Commission européenne
- Organisations internationales

Dans la première moitié des années 90, le budget siège annuel du CICR a diminué et l'affectation des fonds de l'institution a évolué. Les activités de secours (notamment l'aide alimentaire) — qui avaient longtemps représenté la majeure partie des dépenses et ont toujours été relativement faciles à financer — ont diminué, suite à une baisse des besoins constatés sur le terrain. Parallèlement, le CICR a mis l'accent sur des activités qui étaient plus spécifiques à l'institution, telles que la protection des détenus et des civils, le rétablissement des liens familiaux et la promotion du droit international humanitaire. Bien que ces activités aient également été soutenues par la communauté des donateurs, elles se sont révélées plus difficiles à financer que les programmes d'aide alimentaire. À partir de 1995, en dépit d'un accroissement général des contributions des donateurs, il a été plus difficile que jamais d'équilibrer les recettes et les dépenses, en raison des besoins incessants d'assistance humanitaire. En 1997, non seulement une légère augmentation de ces besoins a été enregistrée, mais le budget a été grevé davantage encore par les dépenses inattendues résultant des événements survenus dans la région des Grands Lacs africains, en Afghanistan, en Albanie, en Irian Jaya, en Somalie et en Ouganda. Par conséquent, le CICR, qui avait commencé l'année avec un déficit de 20 millions de francs suisses reporté de 1996, n'est pas parvenu à assurer le financement de la totalité de ses opérations en 1997.

Sources de financement

Pour obtenir les fonds supplémentaires si nécessaires à ses activités, le CICR a renforcé sa stratégie de diversification des sources de financement, déjà adoptée il y a plusieurs années.

Au sein du réseau actuel des donateurs, il a présenté sous un nouvel angle des activités traditionnelles telles que la prévention, la préparation aux catastrophes et l'assistance aux victimes de mines, afin d'obtenir l'accès à des lignes budgétaires autres que celles affectées à l'aide humanitaire.

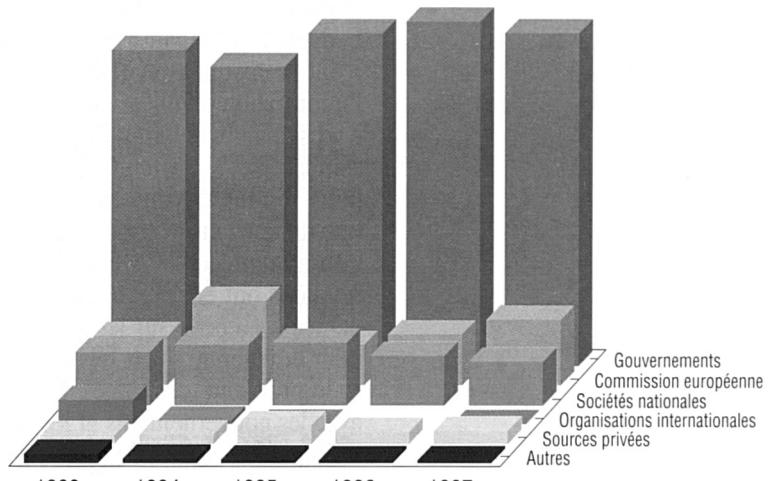
Le CICR a également intensifié ses efforts constants visant à s'assurer le soutien de pays supplémentaires, tels que certains États du Golfe, plusieurs membres de l'ANASE* et de quelques pays d'Europe centrale et orientale et d'Afrique australe. Cette initiative ne devrait cependant donner des résultats qu'à long terme.

* ANASE : Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Le financement en provenance du secteur privé a été consolidé, notamment par le biais classique des appels de fonds personnalisés adressés aux donateurs privés, de la gestion des legs, des partenariats avec l'UEFA (Union des associations européennes de football) et le Rotary International, et de divers projets présentés à différentes fondations. Afin de tirer parti de l'important réseau des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de renforcer ses liens avec certaines d'entre elles, le CICR a lancé — avec les Sociétés nationales du Canada, de France, d'Irlande, d'Italie et de Suisse — des campagnes de récolte de fonds conjointes pour le bénéfice des victimes de mines, sur la base d'un accord de répartition des coûts et des bénéfices. Tandis que chaque Société nationale a coordonné une campagne dans son pays, le CICR a contribué financièrement à leurs efforts et a mis du matériel promotionnel à leur disposition. Il a aussi favorisé les visites de ses centres d'appareillage orthopédique par les équipes de chaînes de télévision et d'autres membres des médias. Outre les bénéfices financiers, ces campagnes ont permis aux Sociétés nationales d'améliorer leur image dans leur pays par leur adhésion à une cause populaire et d'importance internationale.

La coopération avec des Sociétés nationales travaillant sur le terrain a été renforcée dans le cadre de la mise en œuvre de projets délégués. La publication, en juillet, d'un manuel de l'utilisateur relatif aux délégations de projets (*ICRC user's manual for delegated projects*) et l'application de ses directives ont contribué à améliorer la gestion de ces projets et à rendre leur planification plus rationnelle et plus systématique. En outre, des visites organisées sur le terrain ont permis d'envisager plus facilement de nouveaux projets. En 1997, 28 projets ont été délégués à 12 Sociétés nationales, dans le cadre de 13 opérations du CICR. En outre, 26 projets bilatéraux réalisés par 11 Sociétés nationales ont été menés dans six pays, sous la coordination du CICR.

CONTRIBUTIONS REÇUES POUR LES BUDGETS
TERRAIN ET SIÈGE DE 1993 À 1997,
EN ESPÈCES, NATURE ET SERVICES,
PAR CATÉGORIE DE DONATEURS



Amélioration du système de présentation de rapports

En réponse à certaines attentes exprimées, le CICR s'est efforcé d'améliorer son système visant à informer les donateurs de ses activités. Des informations spécifiques ont été fournies, notamment sous la forme de quatre appels spéciaux (concernant respectivement l'Albanie, la République démocratique du Congo, l'Ouganda, et l'assistance aux victimes de mines), d'un appel pour une rallonge budgétaire (Afghanistan) et, en septembre, d'un nouvel appel d'urgence, qui complétait ceux qui avaient été auparavant publiés en 1997. En outre, afin d'améliorer l'information régulière intermédiaire, un effort particulier a été fourni pour réduire à six semaines le temps de production des rapports trimestriels aux donateurs et en standardiser le contenu. Plus de 50 résumés des activités (*updates*) ont été envoyés pour fournir des informations sur l'évolution de la situation dans le domaine humanitaire en général et sur les activités du CICR en particulier. Toute cette information écrite a été complétée par des contacts directs. Une dizaine de réunions ont été organisées pour informer les représentants des missions permanentes à Genève sur les sujets opérationnels relatifs à des régions spécifiques et pour discuter de sujets tels que l'état général des activités du CICR, le financement et le problème des mines. En outre, des contacts permanents ont été maintenus avec les gouvernements et les Sociétés nationales, à Genève, sur le terrain et dans les capitales, grâce à un réseau de contacts personnels.

Dialogue avec les donateurs

Le CICR a organisé en juin à Wolfsberg (Suisse) un forum humanitaire auquel ont participé quelque 70 représentants de haut niveau d'importants pays donateurs et d'organisations internationales d'assistance. L'objectif de ce forum était de renforcer le dialogue entre les acteurs humanitaires et politiques grâce à des discussions informelles sur les difficultés croissantes que les organisations humanitaires rencontrent dans l'accomplissement de leurs activités. Une table ronde a également été organisée par le CICR à Copenhague en novembre, à l'invitation du gouvernement danois, à l'intention des chefs des départements d'aide humanitaire des mêmes pays. Au cours des débats, l'accent a été mis sur la possibilité d'agir pour prévenir les conflits et les violations du droit international humanitaire. En outre, deux réunions d'une semaine chacune ont été organisées à Genève, conjointement par le CICR et la Fédération, à l'intention d'une trentaine de représentants de Sociétés nationales participant régulièrement à des actions humanitaires internationales. Ces rencontres ont fourni l'occasion de donner à ces Sociétés nationales une information exclusive sur le déroulement des opérations en cours et de renforcer les mécanismes de coopération et de réflexion.